



14 MARS 2017
ARRIVÉE

DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE
84, Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

N° D2017-068

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 février 2017

Nombre de Conseillers

En exercice :	91			
Présents :	82			
Pouvoirs :	5			
Votants :	87	Pour : 87	Contre : 0	Abstentions : 0

L'an deux mil dix sept, le 28 février à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 20 février 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle communale de BRETEUIL sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE.

Etaient présents :

MM. ALLAIN, ALORY, AMIGON C., AMIGON D., ANGOT, BESNEHARD, Mme BLANCHARD, M. BONBONY, Mme BONNARD, MM. BOULOGNE, BOUTIN, BRAULT, BRUNEAU, Mme BULARD, M. CHERON, Mme CHOISSELET, M. CLOMENIL, Mme CLOUGH JACQUES, M. COLLEU, Mmes COMPAGNON, CORMIER, M. CORNET, Mmes DE TOMASI, DEPRESLE, M. DERYCKE, Mme DHEYGERS, MM. DORGE, DRANCOURT, DUTREMEE, ESPRIT, FLAMEN, GAUTIER, Mme GOUGIS, M. GRUDÉ, Mme GUICHEUX, MM. GUITTON, HENRAS, HEROUARD, HERVIEU, Mme IPCAR, MM. LAINE, LANOS, LEBLANC, LEBON, Mmes LEPELTIER, LERAY, MM. LESAGE, LEVÉE, LOUVARD, Mme MESNEL, MM. MIGNOT, MIGUET, MOREL, MORIERE, Mme NOEL, MM. PERRON, PETITBON, PHIQUEPRON, Mme POULET, MM. PROVOST, QUEMIN, RAULT, Mmes REBER, RENARD, MM. REY, RIVEMALE, RIVIERE, ROMERO, ROULLEAU, Mme ROUVEIX, M. SAMON, Mme SAS, MM. SURMULET, TOUSSAINT, TREHARD, TROUSSARD, VIVIER, WOHLSCHLEGEL.

Excusés : MM. ADRIAN (pouvoir à Mme CLOUGH JACQUES), AUFFRET (remplacé par M. NOBILI), Mme BIQUET (remplacée par Mme BOURMAULT), Mme BONNOT (pouvoir à M. LAINE), M. COSTES (pouvoir à Mme LEPELTIER), M. DAHAN (pouvoir à M. RIVEMALE), M. DEBRAIZE (remplacé par M. HERMIER), M. GODEST, M. OBADIA, M. OSMOND, M. RENÉ (pouvoir à M. RIVIERE), Mme SALMON (remplacée par M. TURQUIER), M. SARREAU.

Secrétaire de séance : M. Xavier LEBON

Affectation de Résultats de Fonctionnement de l'Exercice 2016 – Budget SPANC

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Jean-Luc BOULOGNE, Président

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 réputé conforme au Compte de Gestion,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : **197 595.31 €**

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

... /...

Affectation de Résultats de Fonctionnement de l'Exercice 2016
Budget SPANC

		EUROS
A - RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT	197 595.31 €
	DEFICIT	
B - REPORT DE RESULTAT DE N - 1	EXCEDENT	202 944.50 €
	DEFICIT	
C - RESULTAT A AFFECTER (A+B)		400 539.81 €
D - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	EXCEDENT	
	DEFICIT	51 729.71 €
E - RESTES A REALISER SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	363 817.00 €
F - RESTES A REALISER SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES	656 495.00 €
G - Solde des Restes à Réaliser (E-F)	Excédent de financement	292 678.00 €
	Besoin de financement	
H - BESOINS DE FINANCEMENT (D+G)		
<u>AFFECTATION DE C</u>		
1°) En réserve au compte R 1068 en Investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)		0.00
2°) Report en Fonctionnement au compte R 002 (C-H)		400 539.81 €

PRÉFECTURE DE L'EURE
14 MARS 2017
 ARRIVÉE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.

Le Président,
 Jean-Luc BOULOGNE

Acte rendu exécutoire après dépôt en
 Préfecture le

14 MARS 2017

